

SÉANCE DU 2020-12-07

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 07^e jour du mois de décembre deux mille vingt à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 07 décembre 2020

1. Séance à huis clos et enregistrement audio pour diffusion sur le site; <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 2020-11-02 et 2020-11-10
4. Adoption des comptes du mois.
5. Paiement décompte no 1 ponceau rang Barrette et Lafrance
6. Cellulaire Voirie
7. Programmation de la TECQ
8. Dérogation mineure Dari Imbeault
9. Horaire des Fêtes 2020
10. Échéancier des travaux de réfection du chemin Nord de la Rivière-Humqui AIRRL
11. Vente d'équipements
12. Adjudication du contrat pour les rénovations du bureau municipal
13. Correspondance
14. Dons
15. Varia
16. Levée de l'assemblée

2020-12-232

1. Séance à huis clos et enregistrement audio pour diffusion sur le site; <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>

Considérant le décret numéro 1272-2020 du 02 décembre 2020

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence

Considérant que l'arrêté ministériel *décret 689-2020 du 25 juin 2020 et l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020*, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance à huis clos

En conséquence, madame la conseillère Julie Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte d'adopter l'ordre du jour l'ouverture de la séance et que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et diffusée en audio sur le site de la municipalité au : <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>

2020-12-233

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyée par madame la conseillère Louisette Bérubé d'adopter l'ordre du jour.

2020-12-234

3. Adoption des procès-verbaux du 2020-11-02 et 2020-11-10

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'adopter les procès-verbaux du 2020-11-02 et 2020-11-10

2020-12-235

4. Lecture et adoption des comptes du mois

9261-9923 québec.inc	454.15
Agrizone amqui la coop purdel	443.73
Air liquide	236.50
Alliance forestières nemtayé	613.66
André roy électrique inc	197.96
Atelier de soudure gilles roy	648.91
Automation d'amours inc.	400.99
Auto part plus	611.60
Brandt mont-joli	4 100.06
Buanderie-nettoyeur de l'est	62.10
Cain lamarre casgrain wells, avocats	2 710.24
Carquest pieces d'autos	34.35
Centre du camion j.l. Inc.	1 302.43
Copieur pcm	1 225.37
Ecosite de la matapedia	260.76
Les entreprises I. Michaud et fils 1982	11 453.90
Fonds d'information sur le territoire	15.00
Yvette gagnon	262.00
Gaz bar linda bérubé	12.17
Gls (dicom)	99.57
Groupe architecture mb inc	19 903.18
Groupe yves gagnon	37.88
Harnois énergie	8 510.16
Réal huot inc	866.68
Innovation amerik inc.	6 852.51
Laboratoire bsl	158.67
Lacoop purdel	344.47
La coop matapédienne	-55.65
Les produits métalliques a.t. Inc.	953.55
Librairie d'amqui inc.	98.83
Machinerie thériault inc.	536.92
Mrc de la matapédia	23 174.85
Municipalité d'albertville	1 933.00
Pièce d'autos dr inc	122.99
Nortec industriel	1 105.26

Ok pneus	748.95
Phobec industriel	52.47
Rcap leasing	204.66
Réno-vallée inc.	14.31
R+o énergie	1 149.75
Seao constructo.ca	6.59
Télécommunications de l'est	160.56
Usinage r/g inc.	68.98

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de décembre 2020 pour un total de 92 095.02\$ et d'en autoriser le paiement.

2020-12-236

5. Paiement décompte no 1 ponceau rang Barrette et Lafrance

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement de payer le décompte no 1 pour les ponceaux Lafrance et Barrette au montant de 51 562.51 à Les entreprises L Michaud et Fils.

2020-12-237

6. Cellulaire Voirie

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'annuler le contrat de cellulaire de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand et d'accorder un montant de 40.00\$ a monsieur Dany Canuel afin que son cellulaire personnel devienne le numéro de téléphone d'urgence de la municipalité pour l'entretien des routes avec le ministère des transports de la sécurité publique et autoriser madame Annick Lavoie a vendre le dit cellulaire au prix du marché.

2020-12-238

7. Programmation de la TECQ

Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Par conséquence monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement que ;

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2020-12-239

8. Dérogation mineure Dari Imbeault

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'accordé au propriétaire du lot 4452527, situé au 175 route 195, une dérogation au règlement de zonage 227 et ses amendements afin de permettre la construction d'un abri d'auto attaché au garage

2020-12-240

9. Horaire des Fêtes 2020

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement de fermer le bureau municipal du 21 décembre au 4 janvier inclusivement.

2020-12-341

10. Échéancier des travaux de réfection du chemin Nord de la Rivière-Humqui AIRRL

Considérant que la municipalité a reçu une entente de contribution financière du MTQ, en lien avec la demande **AIRRL-2020-611** pour la **Réfection du chemin Nord de la Rivière-Humqui** dont la lettre d'annonce date du **6 août 2020**;

Considérant que le contexte dans lequel se trouve la MRC de La Matapédia est le suivant : La quantité, de projets à réaliser en simultanés sur le territoire, est à chaque année de plus en plus importante, la saison de réalisation des travaux y est très courte, la disponibilité des ressources y est limitée et limite la quantité de projets réalisables dans la même année;

Considérant que la municipalité ne pourra pas faire réaliser les travaux à l'intérieur d'une période de 12 mois à partir de la date d'émission de la lettre d'annonce du ministre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement

1. De confirmer, au ministre, que les travaux ne pourront pas être achevés à l'intérieur d'une période de 12 mois,

2. Que la municipalité à l'intention de terminer les travaux autorisés selon l'échéancier de réalisation des travaux suivant;

ÉCHÉANCIER :

2021-01-04-Début des procédures pour l'obtention du Règlement d'emprunt;
2021-03-15-Approbation du règlement d'emprunt
2022-01-11- Préparation des documents d'appel d'offres;
2022-02-15-Appel d'offres;
2022-03-15-Modification du règlement d'emprunt si nécessaire et ce pour donner suite à l'ouverture des soumissions;
2022-04-04-Octroi de contrat;
2022-05-16 au 2022-12-31-Plage de réalisation des travaux.

2020-12-342

11. Vente d'équipements

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement de vendre certains meubles ou équipements de bureau et un coffre-fort.

2020-12-343

12. Adjudication du contrat pour les rénovations du bureau municipal

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'accorder le contrat de rénovation du bureau municipal

à Construction René Bouchard pour le montant de 99 995.00\$ plus les taxes applicables.

13. Correspondance

La correspondance est lue.

2020-12-344

14. Dons

Aucun don n'est accordé

15. Varia

Il n'y a pas de varia

2020- 12-345

16. Levée de l'assemblée.

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louisette Bérubé et résolue unanimement de lever la séance.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier